

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

24 octobre 2023, 16h

Zoom

Procès-verbal

PRÉSENCES

Conseil d'administration	Statut	
	Présidente honoraire	
Joëlle Morrissette	Présidente	x
Linda Rouleau	Vice-présidence aux affaires internes	Absente
Amélie Maugère	Vice-présidente aux affaires internationales	x
Jonathan Paquette	Trésorière	Arrivée à 16h20
Marie-Mathilde Dupont-Leclerc	Secrétaire	x
Frédéric Deschenaux	Revue RQ	Absent
Anne-Marie Tougas	Administratrice	x
Sylvie Grosjean	Administratrice	Arrivée à 16h30
Annie Malo	Administratrice	Absente
Patricia Dionne	Administratrice	x
Lorraine Savoie-Zajc	Administratrice	Absente
Catherine Bélanger-Sabourin	Administratrice	x
	Administrateur	
	Administratrice	
Maryame Ichiba	Administratrice	x
Elizabeth Côté-Boileau	Administrateur	Absente
Gilles Gingras	Coordonnateur	x
Membres		
Marlène Larochelle	Membre en règle	x
Elie Saaoud	Membre en règle	x
Louis Rivet Préfontaine	Membre en règle	x
Jérôme Loiselle-Leclerc	Membre en règle	x
Fanny Calvez	Membre en règle	x

AG-2023-1. Vérification des membres présents

Vérification par la secrétaire et le coordonnateur que toutes les personnes présentes sont membres en règle. La présence est notée au procès-verbal.

AG-2023-2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée générale

La présidente présente l'ordre du jour à l'Assemblée.

Catherine Bélanger-Sabourin propose l'adoption de l'ordre du jour, Maryame Ichiba appuie. L'ordre du jour est adopté.

AG-2023-3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 octobre 2022 et affaires découlant

La présidente présente en détail le procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 octobre 2022. Des erreurs d'orthographe sont soulignées et corrigées. La présidente demande si des modifications sont nécessaires.

En l'absence de demande de modification, Anne-Marie Tougas propose l'adoption du procès-verbal, appuyée par Jonathan Paquette. Adopté à l'unanimité.

AG-2023-4. Rapport du trésorier ou de la trésorière

Gilles Gingras, coordonnateur, présente le rapport de la trésorerie. Il explique que le bilan est négatif, et ce qu'il constate pour la première fois depuis qu'il est coordonnateur au sein de l'Association. Il présente les revenus et les dépenses. Il explique que les revenus sont relativement stables, cependant les dépenses ont augmenté, créant un écart significatif.

L'assemblée est invitée à poser ses questions. Un membre de l'Association demande des précisions sur la manière de projeter les revenus anticipés, ce qui est répondu par le coordonnateur. Il est expliqué que les revenus traditionnellement stables de l'ARQ, soit les colloques et les ateliers, ne génèrent plus autant de revenus depuis la pandémie, ce qui est expliqué par le fait que les utilisateur.ices semblent maintenant s'attendre à des contenus en ligne gratuits.

Un membre du CA demande des précisions sur les dépenses liées à la revue *Recherches qualitatives*. Il est expliqué que les dépenses ont été effectuées pour soutenir la publication des *Actes*, qui n'est pas soutenue par les grands organismes subventionnaires. Un membre du CA souligne que cette information sera à considérer pour la pérennité financière de l'ARQ, entre autres car ceci implique que prioriser les numéros réguliers pourrait être une stratégie permettant de limiter l'augmentation des dépenses. Un membre du CA demande un comparatif avec l'an précédent des dépenses liées à la revue, il est constaté que celles-ci ont augmenté.

Adoption proposée par Patricia Dionne, appuyée par Louis Rivet-Préfontaine. Adopté à l'unanimité.

AG-2023-5. Rapport du vérificateur ou de la vérificatrice

Jonathan Paquette, trésorier, présente le rapport de Jean-Claude Desormeaux, personne vérificatrice. Le rapport spécifie que tout est conforme selon ses vérifications. Les membres de l'Assemblée n'ont pas de questions.

Adoption proposée par Louis Rivet-Préfontaine, appuyée par Maryame Ichiba. Adopté à l'unanimité.

AG-2023-6. Prévisions budgétaires

Gilles Gingras, coordonnateur, présente les prévisions budgétaires. Il explique que les dépenses étant plus élevées que les revenus, les projections de revenus pour les colloques et les ateliers sont artificiellement gonflées afin de prévoir pour les dépenses de la revue. En ce sens, le budget devra être revu, car il sera difficile d'atteindre les cibles sur les plans des cotisations et des ateliers. Il est souligné qu'il faudra revoir la structure des revenus pour combler ce manque.

Adoption proposée par Elie Saaoud, appuyée par Patricia Dionne. Adopté à l'unanimité.

AG-2023-7. Nomination d'un vérificateur ou d'une vérificatrice

Jonathan Paquette, trésorier, propose Jean-Claude Desormeaux.

Adoption de la nomination proposée par Maryame Ichiba, appuyée par Sylvie Grosjean. Adopté à l'unanimité.

AG-2023-8. Rapport du/de la responsable des communications

Maryame Ichiba, responsable des communications, présente le rapport associé. Elle note une augmentation sur l'ensemble de l'activité sur le compte *Facebook*, notamment du nombre de visites et du trafic sur la page ainsi que du nombre de mentions j'aime. Autrement, elle indique que les données concernant la performance de la page depuis les dernières années sont comparables à l'année dernière. Elle présente également le profil sociodémographique des utilisateur.ices, soulignant notamment une diversification sur le plan démographique qui inclut maintenant des pays africains. Elle ajoute que le nombre de minutes visionnées a significativement baissé, ce qu'elle explique par le fait que moins de contenu vidéo a été produit, bien que les utilisateur.ices répondent positivement à ce type de contenu. Le nombre de désabonnements a également diminué.

Sur la plateforme *X*, la présence et la visibilité de l'ARQ est limitée, avec un petit nombre d'abonné.es et d'impressions.

Elle souligne la création du compte LinkedIn de l'ARQ et ajoute constater que ce réseau social est outil prometteur pour la promotion des colloques et autres activités de l'ARQ.

Elle termine la présentation de son rapport par des recommandations, notamment la promotion dans les réseaux personnels des membres du CA de l'ARQ, une régularité dans les publications, etc.

La présidente remercie la responsable des communications pour son rapport et son initiative pour la création du compte LinkedIn.

Les membres sont invités à poser des questions. Un membre souligne que le compte est difficile à trouver, ce qui serait potentiellement à discuter.

Adoption proposée par Catherine Bélanger Sabourin, appuyée par Amélie Maugère. Adopté à l'unanimité.

AG-2023-9. Rapport du.de la responsable du site Internet

Anne-Marie Tougas, responsable du site Internet, présente le rapport désigné. La fréquentation du site internet en nombre de visiteur.es et nombre de pages vues serait légèrement plus faible que dans les années antérieures. La provenance des utilisateur.ices est stable, majoritairement en provenance du Canada et de la France. Elle ajoute que l'accès au site internet est plus souvent réalisé à l'aide d'un lien direct, et qu'un petit pourcentage d'accès est fait par les réseaux sociaux, majoritairement à travers la plateforme *Facebook*. Elle précise que la page d'accueil est la plus consultée. Elle remarque également que les documents liés aux colloques sont les plus téléchargés.

Concernant la chaîne YouTube, elle note une augmentation du nombre d'abonnés ainsi qu'une augmentation du nombre de vidéos disponibles. Elle présente également le nombre de vues pour chaque vidéo individuelle, soulignant que les vidéos, même antérieures à l'année 2022, continuent de générer un nombre de vues notable, indiquant qu'elles sont toujours utilisées.

Les membres sont invités à poser des questions. Un membre demande si des précisions peuvent être obtenues concernant les téléchargements associés à la revue *Recherche qualitative*, il lui est indiqué que ces chiffres devraient être demandés au comité de la revue.

La pertinence du rapport est soulignée par les membres.

Adoption proposée par Maryame Ichiba, appuyée par Jonathan Paquette. Adopté à l'unanimité

AG-2023-10. Rapport de la Direction de la Revue

En l'absence du directeur de la revue, la présidente présente le rapport. Les publications complétées et à venir sont présentées, soulignant l'augmentation du nombre de publications pour cette année. Le financement est également abordé, afin de souligner l'obtention de subventions. La diffusion au sein de la plateforme Érudit et ses avantages sont soulignés. La présidente annonce que la numérisation des numéros antérieurs à 1999 sera effectuée. Le rapport inclut également un remerciement pour l'ensemble des personnes participantes à la revue.

Les membres sont invités à poser des questions. L'implication de l'obtention de subvention pour la situation financière de l'ARQ est soulevée, et il est convenu de discuter davantage ce point en conseil d'administration.

Adoption proposée par Patricia Dionne, appuyée par Catherine Bélanger Sabourin.
Adopté à l'unanimité.

AG-2023-11. Rapport des responsables des ateliers

La présidente annonce l'absence d'un rapport cette année concernant les ateliers payants, car ceux-ci ont tous été annulés en raison du fait qu'il n'y a eu qu'une seule inscription malgré la qualité des ateliers proposés. Elle souligne que ceci semble confirmer une tendance selon laquelle les personnes semblent moins enclines à participer à des activités payantes depuis la pandémie.

AG-2023-12. Rapport de la Présidente

Joëlle Morrissette, présidente, présente son rapport. Elle souligne une diminution du nombre de membres, ce qu'elle attribue au fait que la disposition à payer pour le *membership* semble avoir diminué depuis la pandémie, où les personnes semblent rechercher plutôt des activités gratuites. Les activités du CA sont résumées, plus particulièrement les thèmes principaux qui ont été abordés au cours de l'année concernant l'organisation de colloques et des activités, les stratégies pour améliorer la visibilité de l'ARQ sur les réseaux sociaux et les communications ainsi que la baisse du nombre de membres. La présidente souligne également les accomplissements et les activités qui ont été réalisées au cours de l'année. Elle précise les sphères qui seront à surveiller dans les prochaines années, notamment le plan des communications pour permettre plus de visibilité à l'Association considérant le nombre limité de personnes rejointes ; le plan financier qui nécessitera une restructuration pour combler le manque à gagner en raison de la diminution des revenus en lien avec la difficulté à tenir des ateliers en présentiel et la diminution des redevances de LOGIBEC ; ainsi qu'une préoccupation pour la qualité des propositions internationales reçues. Elle termine en effectuant un bilan de ses trois mandats, soulignant la diversification du CA.

Elle remercie pour leur participation les personnes qui quittent le CA, Lorraine Savoie-Zajc, Annie Malo et Marie-Mathilde Dupont-Leclerc.

En l'absence de question, l'adoption est proposée par Catherine Bélanger Sabourin, appuyée par Patricia Dionne. Adopté à l'unanimité.

AG-2023-13. Pagination et proposition de modifications aux règlements de fonctionnement

La présidente présente les règlements et les modifications suggérées. Elle invite les membres présents à poser leurs questions.

En l'absence de question et commentaires, l'adoption est proposée par Louis Rivet-Préfontaine, appuyée par Anne-Marie Tougas. Adopté à l'unanimité

AG-2023-14. Élections au Conseil d'administration

14.1. Élection d'un président d'élection

Catherine Bélanger-Sabourin est désignée comme présidente d'élection.

14.2. Élections pour chaque poste vacant

Présidence

Amélie Maugère soumet sa candidature. La présidente d'élection vérifie si d'autres candidatures sont soumises ou s'il y a une objection à sa candidature. En l'absence de candidature et d'opposition à la candidature, la présidente d'élection nomme Amélie Maugère élue au poste de présidence par acclamation.

Vice-présidence aux affaires internes

Le coordonnateur indique que Linda Rouleau se représente pour le poste de vice-présidence aux affaires internes. La présidente d'élection vérifie si d'autres candidatures sont soumises ou s'il y a une objection à sa candidature. En l'absence de candidature et d'opposition à la candidature, la présidente d'élection nomme Linda Rouleau élue au poste de vice-présidence aux affaires interne par acclamation.

Vice-présidence aux affaires internationales

Patricia Dionne soumet sa candidature pour le poste aux affaires internationales, advenant que son mandat soit de spécifier le mandat de la vice-présidence aux affaires internationales avant d'attribuer le poste à un membre du CA. La présidente d'élection vérifie si d'autres candidatures sont soumises ou s'il y a une objection à sa candidature. En l'absence de candidature et d'opposition à la candidature, la présidente d'élection nomme Patricia Dionne élue au poste de vice-présidence aux affaires internationales par acclamation.

Secrétariat

Joëlle Morrissette propose la candidature de Marlène Larochelle, appuyée par Catherine Bélanger Sabourin. Marlène Larochelle présente sa candidature. La présidente d'élection vérifie si d'autres candidatures sont soumises ou s'il y a une objection à sa candidature. En l'absence de candidature et d'opposition à la candidature, la présidente d'élection nomme Marlène Larochelle élue au poste de secrétaire par acclamation.

Trésorerie

Jonathan Paquette se représente pour le poste de la trésorerie. La présidente d'élection vérifie si d'autres candidatures sont soumises ou s'il y a une objection à sa candidature. En l'absence de candidature et d'opposition à la

candidature, la présidente d'élection nomme Jonathan Paquette élu au poste de la trésorerie par acclamation.

Administrateur.trice (responsable du site internet)

Anne-Marie Tougas se présente pour le poste de responsable du site internet, indiquant cependant qu'elle serait prête à offrir le poste à une personne qui serait davantage à l'aise avec les outils nécessaires pour gérer le site internet. La présidente d'élection vérifie si d'autres candidatures sont soumises ou s'il y a une objection à sa candidature. En l'absence de candidature et d'opposition à la candidature, la présidente d'élection nomme Anne-Marie Tougas élue au poste de responsable du site internet par acclamation.

Administrateur.trice (responsable des ateliers et webinaires)

En l'absence de candidature, il est convenu que le poste sera pourvu ultérieurement à la suite de discussions en conseil d'administration.

Administrateur.trice (responsable des communications)

Maryame Ichiba soumet à nouveau sa candidature au poste de responsable des communications. La présidente d'élection vérifie si d'autres candidatures sont soumises ou s'il y a une objection à sa candidature. En l'absence de candidature et d'opposition à la candidature, la présidence d'élection nomme Maryame Ichiba élue au poste de responsable de la communication par acclamation.

Administrateur.trice (directeur de la revue)

La candidature de Frédéric Deschenaux est soumise pour le poste de direction de la revue. La présidente d'élection vérifie si d'autres candidatures sont soumises ou s'il y a une objection à sa candidature. En l'absence de candidature et d'opposition à la candidature, la présidente d'élection nomme Jonathan Paquette élu au poste de direction de la revue par acclamation.

Administrateur.trice

Amélie Maugère propose la candidature de Jérôme Leclerc-Loisselle, appuyée par Linda Rouleau. Il présente sa candidature. La présidente d'élection vérifie si d'autres candidatures sont soumises ou s'il y a une objection à sa candidature. En l'absence de candidature et d'opposition à la candidature, la présidente d'élection nomme Jérôme Leclerc-Loiselle élu par acclamation.

Administrateur.trice

Linda Rouleau propose la candidature de Elie Saaoud, appuyée par Amélie Maugère. Il présente sa candidature. La présidente d'élection vérifie si d'autres candidatures sont soumises ou s'il y a une objection à sa

candidature. En l'absence de candidature et d'opposition à la candidature, la présidente d'élection nomme Elie Saaoud élu par acclamation.

Administrateur.trice

Considérant que ce poste est vacant, les personnes présentes à l'Assemblée générale sont invitées à poser leur candidature. Le mandat d'administrateur.ice est spécifié par la présidente sortante. Fanny Calvez propose sa candidature, appuyée par Joëlle Morrissette et Amélie Maugère. La présidente d'élection vérifie si d'autres candidatures sont soumises ou s'il y a une objection à sa candidature. En l'absence de candidature et d'opposition à la candidature, la présidente d'élection nomme Fanny Calvez élue par acclamation.

AG-2023-15. Prospectives pour la prochaine année

La présidente sortante invite à se référer au rapport de la présidence.

AG-2023-16. Divers, remerciements aux personnes qui nous quittent

Louis Rivet-Préfontaine souligne son intérêt à soutenir les membres du CA dans leurs activités.

La présidente sortante remercie Annie Malo et Lorraine Savoie-Zajc pour leur apport et leur soutien à la recherche qualitative et à l'Association pendant leurs mandats, ainsi que Marie-Mathilde Dupont-Leclerc pour la réalisation de son mandat. Elle remercie également les membres réélus qui maintiennent leurs engagements ainsi que les personnes qui ont accepté de nouveaux engagements. Elle remercie les nouveaux membres pour leur intérêt et leur engagement envers l'Association.

AG-2023-17. Levée de l'Assemblée

L'ordre du jour est levé à 18h50

Proposé par Elie Saaoud, appuyé par Anne-Marie Tougas.

Joëlle Morrissette, présidente sortante

Marie-Mathilde Dupont-Leclerc, secrétaire